

Le courrier

NUMÉRO 13
AOUT
SEPTEMBRE
OCTOBRE 2007
PRIX : 1,50 €

de Reporters sans frontières

Le 13 juillet 2001, le Comité olympique international (CIO) attribuait l'organisation des Jeux olympiques d'été de 2008 à Pékin. Parallèlement, la police chinoise intensifiait la répression contre les éléments subversifs de la société, notamment les internautes et les journalistes. Six ans plus tard, rien n'a changé. Malgré cette absence de progrès en matière de liberté d'expression et de droits de l'homme en Chine, les membres du CIO restent sourds aux appels répétés des ONG qui dénoncent l'ampleur de la répression.

Reporters sans frontières s'est prononcée, dès le début, contre l'attribution des JO à Pékin. Un an avant la cérémonie d'ouverture, les médias et Internet sont plus que jamais vus par les dirigeants chinois comme un secteur stratégique à ne pas abandonner aux "forces hostiles" dénoncées par le président Hu Jintao.

Au moins 30 journalistes et 50 internautes sont actuellement détenus en Chine. Certains depuis les années 80. Le gouvernement bloque des milliers de sites Internet d'informations. Les programmes en chinois, tibétain et ouïghour d'une dizaine de radios internationales sont brouillés. Après les sites Internet et les forums de discussion, les autorités font porter désormais leur effort sur les blogs et les sites permettant l'échange de vidéos. La loi sanctionne lourdement la "divulgaration de secrets d'Etat", la "subversion" et la "diffamation", autant d'accusations régulièrement utilisées pour bâillonner les voix les plus critiques. Bien que les mesures encadrant le travail des journalistes étrangers aient été assouplies, il est toujours interdit aux médias étrangers d'employer des journalistes chinois, ou de se déplacer librement au Tibet et au Xinjiang.

Pour obtenir l'organisation des JO, les autorités chinoises ont promis au CIO et à la

communauté internationale des améliorations concrètes dans le domaine des droits de l'homme. Une fois la victoire acquise, ces engagements ont été remisés au magasin des accessoires.

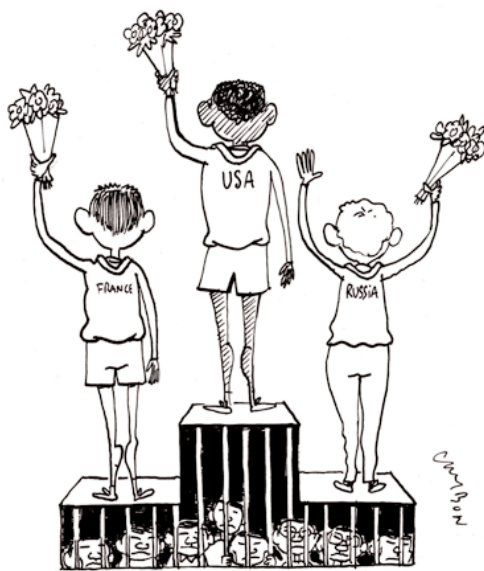
Les gouvernements des Etats démocratiques qui espèrent encore que "les JO permettront d'améliorer la situation des droits de l'homme en Chine" se trompent. Le "dialogue constructif" prôné par certains ne mène à rien. Reporters sans frontières l'a tenté en envoyant en janvier 2007 une délégation conduite par Robert Ménard rencontrer les responsables chinois. Aucune des demandes présentées (voir le précédent numéro du Courrier) n'a été suivie d'effet. Et

le site en chinois lancé par l'organisation a été aussitôt censuré.

Le mouvement sportif mondial doit maintenant donner de la voix pour que les Chinois bénéficient enfin des libertés qu'ils réclament depuis des années. La Charte olympique ne stipule-t-elle pas que le sport doit être mis "au service du développement harmonieux de l'homme, en vue d'encourager l'éta-

blissement d'une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine" ? Le CIO doit exiger de Pékin que la situation des droits de l'homme s'améliore de manière notable avant la cérémonie d'ouverture du 8 août 2008. Et il ne doit pas céder aux pressions de tous ceux qui, voyant d'abord dans la Chine un énorme marché, entendent que rien n'entrave la bonne marche de leurs affaires.

"Politiquement, une grave erreur ; humainement, une bassesse ; juridiquement, un crime." Le cri d'indignation lancé par le dissident russe Vladimir Boukovski contre la tenue des JO à Moscou en 1980, reste d'actualité en 2008.



SOMMAIRE

■ AU FIL DES JOURS

2 et 3

- Aubrac : quand les journalistes pédalent pour la liberté
- Un calendrier pour enfants
- La libération d'Alan Johnston
- 47, rue Vivienne

■ VIE DE L'ASSOCIATION

4 et 5

- L'Assemblée Générale a pris acte de la bonne santé de l'organisation
- Des activités en constant développement
- Les ressources propres en augmentation
- Le nouveau conseil d'administration

■ FRANCE

6 et 7

Concentration, pluralisme et indépendance des médias

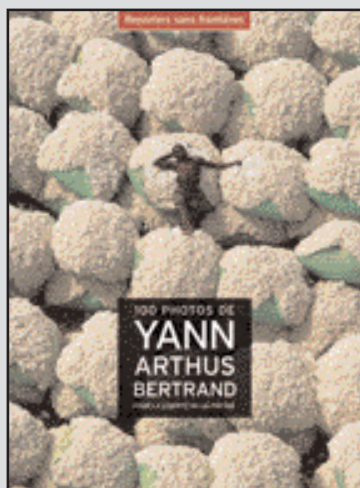
- Nicolas Sarkozy : la situation actuelle me semble satisfaisante
- Coup de tabac sur la presse économique

■ ENQUETE

8

- Les paramilitaires colombiens démobilisés mais pas désarmés

Un nouvel album de Yann Arthus Bertrand



Le nouvel album photos de Reporters sans frontières sera mis en vente le 13 septembre prochain. Il sera consacré au travail de Yann Arthus Bertrand, mondialement connu pour ses images de la Terre vue du ciel. Notre organisation avait déjà publié un album signé de lui en mai 2002. C'est un autre choix de photos qui est proposé cette fois-ci au public. Prix : 8,90 €.

■ **SOLIDARITE** - 85 000 euros : c'est le montant du chèque que les étudiants de l'EDHEC Lille ont remis à Robert Ménard le 25 juin dernier. Cet argent correspond au montant des dons récoltés lors de la distribution du *Chti*, le guide des sorties lilloises conçu par les étudiants de cette école de commerce.

L'argent servira notamment à relancer le « *Kabul weekly* », l'un de titres les plus indépendants de la presse afghane.

■ **INTERNATIONAL** - Les présidents des 9 sections de Reporters sans frontières se sont réunis à Paris le 22 juin dernier. Robert Ménard a notamment proposé aux sections de participer plus directement à l'activité de recherche, en lien avec le secrétariat international. La section allemande va, par exemple, travailler sur un certain nombre de pays situés en Asie centrale notamment, tandis que la section canadienne va prochainement participer à une mission d'enquête en Haïti.

■ **MARSEILLE** - Le Club de la Presse Marseille - Provence Alpes du Sud* organise le Prix international de la Parole Libre. Doté de 5 000 €, il récompensera un éditorial, un reportage, une enquête ou une interview apportant une vision libre et indépendante.

*12, Rue Breteuil, 13001 Marseille - 04 91 55 07 59

AUBRAC : Quand des journalistes pédalent pour la liberté

Quatorze équipes de journalistes étaient au départ du Run and Bike organisé par Reporters sans frontières dans l'Aubrac le samedi 16 juin 2007. L'épreuve avait de quoi inquiéter les participants : un parcours de 23 kilomètres pour 600 mètres de dénivelé. Mais ces derniers n'étaient pas venus dans l'esprit de réaliser un exploit sportif mais plutôt dans celui de faire parler de leurs confrères emprisonnés dont les visages figuraient sur leurs T-shirts. Des silhouettes de journalistes détenus étaient également installées le long du parcours ainsi que dans les rues de Chaudes-Aigues et de Saint-Urcize, permettant de sensibiliser les 800 personnes participant aux autres épreuves du grand Parcours.

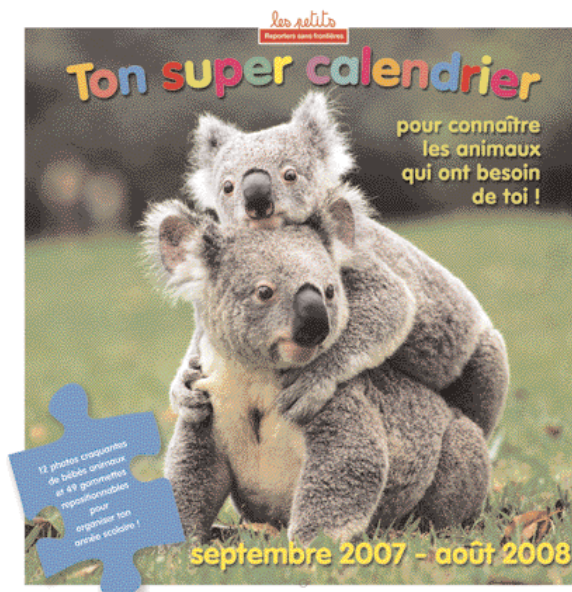


PHOTO PIERRE PAYAN

La clémence de la météo a permis de profiter pleinement de la beauté du plateau de l'Aubrac. Ce week-end sportif a remporté un vrai succès auprès des journalistes invités par Reporters sans frontières et parmi lesquels nous avons eu le plaisir de compter Patrick Poivre d'Arvor qui a couru sous les couleurs de *TF1*. L'équipe de *France Inter* est arrivée première, suivie de celle du *Mouv'* et de celle de *France 3*.

Un calendrier pour les enfants

Le rapport financier présenté à l'assemblée générale du 7 juin 2007 par le trésorier Patrick Pépin a mis en lumière la part primordiale prise désormais par les ressources propres de l'association dans son budget. Elles ont dépassé en 2006 les 60 %. Il s'agit pour l'essentiel des ressources de vente et de publicité dégagées par l'édition des albums de photographies. Y concourent, de façon plus modeste, les revenus tirés de la commercialisation des calendriers de fin d'année, signés de photographes prestigieux et qui s'adresseront plus particulièrement en 2007 aux fans du vélo, aux amoureux des animaux et aux enfants dans leur rapport avec la mer. Enfin, la firme Digit Access propose à la vente une gamme de sacs photos frappés du logo de Reporters sans frontières. Elle reverse à l'organisation 10 % du chiffre d'affaires réalisé.



Les revenus ainsi générés permettent à l'association de financer son action en faveur de la liberté de la presse et la met à l'abri des pressions extérieures. Mais ils sont aussi aléatoires car ils dépendent de l'accueil fait par le public aux produits proposés. Pour réduire ce risque, Reporters sans frontières s'emploie à étendre la gamme de ses offres dans le respect des valeurs qui sont les siennes. En partenariat avec Editor, l'organisation a mis en vente le 15 juin un « calendrier pour enfants », spécialement conçu pour les écoliers. Il couvre l'année scolaire, de septembre 2007 à août 2008. Il se veut au service de la famille et l'accompagnera, au fil des mois, dans tous les rendez-vous de la vie quotidienne. Des gommettes repositionnables permettront de le personnaliser en marquant les rendez-vous à ne pas oublier : anniversaires, entraînements sportifs, visites chez les grands parents, etc... Il est de surcroît au service d'une cause, celle de la défense des animaux en voie de disparition dont douze photos sont présentées. Deux jeunes reporters, Tom et Clara, s'illustrent dans cette bataille. Il est possible de les retrouver sur le site Internet : www.petitsreporters.com

Le prix public de ce calendrier, réalisé avec le soutien de Minden Pictures, est de 12 €.

La libération d'Alan Johnston

Reporters sans frontières a accueilli avec une grande joie l'annonce de la libération du journaliste britannique Alan Johnston, dans la nuit du 3 au 4 juillet 2007, après 114 jours de détention à Gaza.

« *Etre libre est la chose la plus fantastique, a déclaré le journaliste. Cela a été une expérience épouvantable, ainsi que vous pouvez l'imaginer, d'être détenu seize semaines. [...] J'ai rêvé maintes fois que j'étais libre et je me réveillais*

toujours dans cette pièce. Je suis très reconnaissant à tous, un nombre impressionnant de personnes, qui ont travaillé du côté des Palestiniens, du gouvernement britannique, de la BBC, de la base au sommet, ainsi que la très grande quantité d'auditeurs de la BBC. »

Reporters sans frontières s'était fortement mobilisée en faveur de la libération d'Alan Johnston. L'action la plus spectaculaire a été menée à l'occasion du centième jour de captivité du journaliste, le 20 juin 2007. Reporters sans frontières a réuni une centaine de militants et de bénévoles sur la pelouse du Champ-de-Mars, à Paris, en face de la tour Eiffel. Ils ont brandi les logos de plus de 100 médias du monde entier (notre photo, crédit AFP/Martin Bureau) qui avaient répondu à l'appel de l'organisation pour demander la libération du captif et des 14 autres journalistes kidnappés en Irak. La veille, Reporters sans frontières avait organisé une projection du portrait du journaliste britannique sur la façade du bâtiment de Battersea Station, à Londres. Par ailleurs, des portraits du journaliste ont été affichés à Gaza et à Beyrouth. Et l'organisation a également réalisé un spot en langue arabe appelant à la libération des journalistes retenus en otages dans les Territoires palestiniens et en Irak. Il a été diffusé par plusieurs chaînes satellitaires et locales de la région.



PHOTO AFP : MARTIN BUREAU

47, rue Vivienne - 75002 Paris



La façade du 47 rue Vivienne - PHOTO PIERRE PAYAN

Notez bien cette adresse. Ce sera celle de Reporters sans frontières à l'automne prochain. Ce n'est pas sans une certaine nostalgie que l'équipe du Secrétariat international quittera alors les locaux qu'elle occupait depuis 1994 dans le populaire et si vivant IX^e arrondissement de Paris, rue Geoffroy Marie : 190m² de bureaux très lumineux sous les toits, avec vue sur le ciel bleu, mais difficiles à chauffer l'hiver et surtout parfois accablants de chaleur l'été. Des locaux sympatiques, mais surpeuplés.

Reporters sans frontières s'agrandit et disposera de 375m² au deuxième étage d'un immeuble haussmannien, à proximité de la rue Feytaud et de l'Opéra Comique et au voisinage immédiat du quotidien *La Tribune*. Ce sera pour longtemps car l'organisation va cesser d'être locataire pour devenir propriétaire. Le conseil d'administration et une assemblée générale extraordinaire ont donné, le 7 mai 2007, leur feu vert à l'achat des locaux qu'occupait, rue Vivienne, une banque qui a fait faillite. Coût total : 2,791 millions d'euros financés en majeure partie par un emprunt de 2,350 millions d'euros sur 20 ans. La charge de remboursement sera de 180 000 € par an, soit trois fois plus que le loyer payé rue Geoffroy-Marie, pour le double de la surface, ce qui donnera à l'équipe les moyens

de travailler dans des conditions convenables et de développer ses activités. L'organisation pourra, en tout cas, mettre ses archives à l'abri. En effet, Reporters sans frontières sera, sans doute, la seule ONG au monde à disposer d'une vraie salle des coffres à l'ancienne, celle de l'ancien propriétaire. Il serait trop onéreux de la réaménager.

■ **FUTURES NAISSANCES** - Le carnet rose du secrétariat international va se remplir au cours des prochains mois. En effet, Amandine Mari (comptabilité) et Véronique Vincent (Webmaster) attendent toutes les deux un enfant. Vincent Brossel (Bureau Asie) et Jean-François Julliard vont, quant à eux, connaître les joies de la paternité.

■ **A MIGHTY HEART, UN FILM SUR LA VIE DE MARIANNE PEARL** - En février 2002, une vidéo montrant l'assassinat de Daniel Pearl était diffusée, un mois après que ce journaliste américain ait été porté disparu au Pakistan. A l'époque, Reporters sans frontières s'était beaucoup mobilisée aux côtés de Marianne Pearl, l'épouse du journaliste. Le courage de cette femme et son combat malheureux pour faire libérer son mari composent la trame du film *A Mighty Heart* qui sortira dans les salles françaises en septembre. Le personnage de Marianne Pearl est joué par Angelina Jolie. Reporters sans frontières a été associée à la sortie du film aux Etats-Unis qui a permis d'évoquer les menaces pesant sur les journalistes travaillant dans des pays comme le Pakistan.

■ **HARCELEMENT** - Quatre journalistes, Emilien Jubineau et Cédric Métairon de *France 3 Sud*, Jean-Pierre Lacan et Vincent Damourette de *Midi Libre* ont été convoqués, le 4 juillet 2007, par le service régional de la police judiciaire de Montpellier. Ils avaient couvert les actions des comités régionaux d'action viticole contre les locaux des caves coopératives de l'Hérault et la Maison des vigneron de Narbonne dans la nuit du 2 au 3 juillet. Les policiers voulaient savoir qui les avaient informés. L'un des journalistes était convoqué pour la quatorzième fois pour des affaires similaires. Reporters sans frontières a protesté contre ces pressions et réitéré sa demande de voir inscrite dans la loi l'inviolabilité du secret des sources.

■ **UNESCO** - Quelque 200 professionnels des médias du monde entier ont adopté, le 4 mai 2007, une déclaration énonçant toute une série de mesures visant à faire respecter la liberté d'expression, à améliorer la sécurité des journalistes et à punir les crimes commis contre ces derniers. La *Déclaration de Medellín* sur la sécurité des journalistes et la lutte contre l'impunité a été adoptée à l'issue d'une conférence internationale de deux jours, les 3 et 4 mai 2007, organisée dans la ville colombienne par l'UNESCO à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse. Elle est un prolongement de la *Résolution 1738* sur le statut et la protection des journalistes, adoptée par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 23 décembre 2006.

L'assemblée générale a pris acte de la bonne santé financière de l'organisation

Une fois n'est pas coutume, les questions financières ont largement dominé l'assemblée générale annuelle de Reporters sans frontières qui s'est tenue le jeudi 7 juin 2007, à 20 h, comme les années précédentes, dans la salle du Cinéma Le Panthéon, dans le V^e arrondissement de Paris. Que l'on se rassure cependant, cette attention portée à la gestion et aux comptes de l'association n'est pas la conséquence d'une situation difficile. Bien au contraire, et comme on pourra le lire ci-dessous dans leurs interventions, Robert Ménard, le directeur, et Patrick Pépin, le trésorier, ont chacun mis l'accent sur la bonne santé financière de l'association. Celle-ci peut ainsi s'engager dans l'achat de locaux pour abriter son siège, les bureaux loués actuellement rue Geoffroy Marie étant devenus beaucoup trop exigus pour faire face, dans des conditions satisfaisantes, au développement de ses activités.

Écoutés avec attention, les rapports ont été votés à l'unanimité et quitus a été donné au trésorier après l'intervention du commissaire aux comptes.

L'assemblée a ensuite procédé au renouvellement du conseil d'administration. Les membres sortants ont été reconduits à l'exception de Jean-Louis Buchet, Gilles Manceron, Evelyne Mesquida et Claude Moisy, qui ne demandaient pas le renouvellement de leur mandat. Trois nouveaux administrateurs ont été élus : Diane de Bellescize, professeur à Paris II (déontologie du journalisme et droit de la communication), Robert Redeker, professeur de philosophie et Philippe Rochot, journaliste à France 2. L'assistance a ensuite assisté à la projection du film de René Vienet : *Chinois, encore un effort pour être révolutionnaire*.

Robert Ménard : Des activités en constant développement

L'année écoulée a été marquée par un développement important des activités de notre organisation comme en témoigne, par exemple, la multiplication des versions de notre site Internet. Désormais, il est disponible en français, anglais, espagnol, persan, arabe et chinois. De même, le nombre de protestations et de communiqués de presse que nous avons diffusés dépasse, pour la première fois de notre histoire, le chiffre de 1000. Autre indicateur de notre activité en pleine expansion : nous avons distribué depuis le début de cette année un nombre record de bourses d'assistance, dont plus de 80 à des journalistes ou des familles de journalistes blessés ou tués en Irak.

Cet accroissement de nos actions explique notamment notre volonté de changer de locaux et de devenir propriétaire de nos murs. Après des mois de recherches, de visites et de discussions, Fanny Dumont a trouvé des bureaux au 47 de la rue Vivienne (II^e arrondissement). Si tout va bien, nous devrions nous y installer dans le courant du mois de septembre. Nous disposerons alors de locaux plus vastes, plus fonctionnels. Il faudra évidemment faire face à ces nouvelles dépenses. D'où la nécessité d'imaginer de nouvelles sources de financement.

Aujourd'hui, Reporters sans frontières vit principalement de la vente, chaque année, de ses trois albums de photographies. Si celui qui était consacré à la Coupe du monde de football n'a pas été un grand succès - du même ordre que l'album sur le Tour de France -, « Photos de stars » a très bien

marché. Les premiers chiffres de vente concernant l'album « 60 ans du Festival de Cannes » sont moins encourageants. Nous devons réfléchir à ce que nos acheteurs attendent de ces albums pour mieux répondre à leurs souhaits. Parallèlement, nous avons décidé de nous lancer dans la vente de produits dérivés sous licence. [...] Nous avons déjà signé des accords pour différents sacs photos. Nous venons de nous associer avec Editor - qui réalise déjà gracieusement des calendriers pour notre compte - pour un calendrier destiné, cette fois, aux enfants et différents produits attendants. C'est un vrai contrat commercial et une première pour Reporters sans frontières.

De nouveaux équilibres

Autre nouveauté dans un tout autre domaine : pour la première fois, cette année, notre rapport annuel n'a pas été publié à l'occasion de la Journée internationale de la liberté de la presse du 3 mai mais dès le mois de février pour coller davantage à l'actualité. Cela s'est avéré payant : la presse a parlé de notre rapport en début d'année et des prédateurs de la liberté de la presse en mai. Il faut dire que nous avons réuni, pour cette journée du 3 mai, plusieurs ex-otages qui ont su attirer l'attention des médias sur le sort des 13 journalistes toujours retenus en otages dans le monde. La veille, nous avons inauguré le Mémorial des reporters à Bayeux. Un moment très émouvant.

Si Reporters sans frontières gagne en influence en France - et en sympathie : selon un sondage réali-

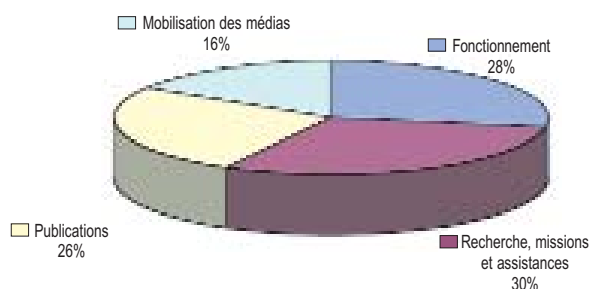
sé par le CSA, en février 2007, 95% des journalistes français jugent positive l'image de notre organisation -, il en va de même en Europe notamment, si l'on en juge par le poids croissant de nos sections dans différents pays du vieux continent. Ce développement implique de rééquilibrer le poids relatif des différentes sections nationales au sein du Secrétariat international. C'est la condition de notre expansion et d'une bonne coopération entre les équipes travaillant dans les grandes villes européennes et nord-américaines.

Cette modification des statuts - le nombre de votes de la section française serait moins important qu'actuellement - devrait aller de pair avec une réorganisation de la direction exécutive de l'association. Un débat est en cours au sein du conseil d'administration. [...]

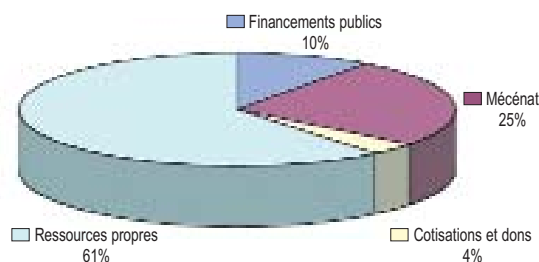
Autre motif de satisfaction : nous avons été littéralement couverts de distinctions au cours de ces derniers mois. Qu'on en juge : le prix Antonio Asensio décerné par le Roi d'Espagne, un Emmy Award reçu à New York des mains de l'Académie nationale de télévision et enfin, le prix 2006 de la Fondation Taïwan pour la Démocratie. Last but not least, nous devrions toucher au moins 80 000 euros grâce à la générosité des Lillois et des étudiants de l'Edhec : Reporters sans frontières va recevoir les fonds récoltés à l'occasion de la publication du *Chti*. [...]

Robert Ménard - Directeur

Répartition des charges en 2006



Répartition des produits en 2006



Patrick Pépin : *Les ressources propres en augmentation*

L'exercice 2006 a permis d'éprouver la santé financière de l'association après deux exercices marqués par des éléments exceptionnels (réforme des statuts en 2004 et 20^e anniversaire en 2005). Le total des produits s'est élevé à 3 672 571 €, soit une hausse de 2% par rapport à 2005. Les charges sont en augmentation de 1% à 3 624 472 €. L'exercice dégage donc un résultat de + 48 099 € (contre + 16 673 € en 2005), après affectation de 250 000 € à l'acquisition et l'aménagement de locaux pour le siège social de l'association et de 250 000 € en complément des fonds déjà affectés en 2005 au soutien des journalistes dans les zones ex-URSS, Asie et Amérique du Sud.

Les produits

Au total, les ressources propres ont atteint 2 154 299 € soit une augmentation de 15% par rapport à 2005. Elles représentent 61% des produits (54% en 2005). Cette évolution résulte surtout de l'augmentation des recettes publicitaires dans les trois albums annuels. Les ventes cumulées de ces publications se sont établies à 200 000 exemplaires sur l'exercice 2006-2007, les bons résultats de l'album consacré au Studio Harcourt (90 000 exemplaires) compensant les légères déceptions des albums antérieurs (Gilles Caron et Coupe du monde de football).

Les sommes versées au titre du mécénat par des institutions privées, françaises ou étrangères, ont permis de finaliser le plan de financement de l'acquisition des locaux en 2007 pour le siège social de l'association, en affectant 250 000 € aux fonds dédiés à cette opération. Parmi les donateurs : Sanofi Aventis, Benetton, la CFAO et le Groupe Zeta, qui lui a remis son prix Antonio Asensio. Les subventions des fondations privées

(Fondation Soros, Center for a Free Cuba, National Endowment for Democracy, Fondation de France) ont légèrement décliné, du fait de la non-reconduction de certains projets. Au total, le mécénat a représenté 25% des ressources de l'association.

Les dons ont connu une forte baisse, l'année 2005 ayant été marquée par la mobilisation en faveur des otages français en Irak. Cotisations et dons passent ainsi de 9% des recettes en 2005 à 4% en 2006.

La part des subventions publiques (Premier ministre, ministère des Affaires étrangères, Organisation internationale de la Francophonie et emplois aidés) reste stable à 10% du budget.

Les charges

Les dépenses engagées au titre de la recherche et des missions sont restées stables à 30% du budget. Une quinzaine de missions ont été conduites. Le poste «mobilisation des médias» est en très forte baisse par rapport à 2005, année marquée par les campagnes en faveur de la libération des otages français en Irak et par le 20^e anniversaire de l'organisation. Il passe de 28% à 16% du budget. En revanche, les frais entraînés par la réalisation des albums représentent 26% du total des dépenses, contre 24% en 2005. 76 000 €, soit 2% des charges totales, ont été dépensés au titre du fonds d'assistance contre 87 000 € en 2005.

Les charges de fonctionnement ont crû de 42%, passant de 19% à 28% du budget. Cette hausse est liée à deux facteurs exceptionnels : la dépréciation des stocks, comptabilisés pour la première fois dans les comptes (65 000 €), et l'augmentation de la cotisation de la section française à Reporters sans frontières international (225 000 € en 2006 contre 500 € en 2005).

L'équilibre financier maintenu en 2006 a confirmé la capacité de l'association à maintenir un taux d'autofinancement élevé. Mais si le poids croissant des publications garantit l'indépendance de l'association, il constitue également un risque en cas de baisse de leurs ventes.

Patrick Pépin - Trésorier

Le nouveau conseil d'administration

Le conseil d'administration de Reporters sans frontières (section française de l'organisation) a été renouvelé par l'assemblée générale du 7 juin. Il se compose de 24 membres :

Alexandre Balguy-Gallois
Diane de Bellescize
Jean-Michel Boissier
Anne Bruzy
Jean-Marie Charon
Georges Charrières
Dominique Gerbaud
Pierre-Bernard Hallet
Daniel Junqua
Alain Le Gouguec
Pierre Lemoine
Odile Marquant-Berthou
Alain Mingam
Christine Ockrent
Danièle Ohayon
Martine Ostrovsky
Jacqueline Papet
Patrick Pépin
Robert Redeker
Pierre-Emmanuel Richard
Philippe Rochot
Jean-Louis Saporito
Chris Trabys,
Pierre Veilletet

Concentration, pluralisme

Nicolas Sarkozy : *La situation actuelle me semble satisfaisante*

A l'approche du premier tour de l'élection présidentielle, Reporters sans frontières avait posé aux différents candidats des questions sur leurs analyses et leurs intentions concernant la défense de la liberté de la presse et de la liberté d'information en France.

Voici, les réponses adressées par Nicolas Sarkozy.

RSF : Vous engagez-vous à inscrire le droit à la protection des sources dans la loi du 29 juillet 1881 et à l'appliquer à toutes les personnes qui mènent un travail d'information ?

Vous engagez-vous à étendre aux domiciles des journalistes les dispositions relatives aux perquisitions dans les entreprises de presse ?

N.S. : Je pense que la protection des sources journalistiques est l'une des pierres angulaires de la liberté de la presse. Or, le principe du secret des sources n'est actuellement mentionné que de manière indirecte dans notre droit, notamment par l'article 109 du code de procédure pénale.

Je suis prêt à inscrire le droit de tous les journalistes à la protection de leurs sources dans la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse et à étendre à leur domicile les garanties prévues pour les locaux d'une entreprise de presse.

- Vous engagez-vous à vous prononcer publiquement contre l'utilisation de la notion de «recel de violation du secret de l'instruction» pour engager des poursuites contre des journalistes ?

C'est une question très difficile. Je suis attaché à la liberté de l'information, mais aussi au respect de la présomption d'innocence. Je constate que l'équilibre actuel entre ces deux principes fondamentaux n'est pas satisfaisant. Il faut très certainement éviter que des poursuites abusives soient engagées contre des journalistes mais également protéger la dignité des personnes. S'appuyer sur, renforcer ou compléter les diverses chartes déontologiques existantes me paraît une bonne voie pour aller dans ce sens.

- Vous engagez-vous à revoir l'article 226-1 du code pénal en prévoyant une peine mieux proportionnée au préjudice subi par la victime et à chercher le moyen de mettre fin à l'avalanche de plaintes au civil pour des atteintes au droit à l'image ?

Le droit à l'image est un droit fondamental. Pour autant, je suis prêt à reconnaître que le régime actuel n'est pas pleinement satisfaisant, notamment parce que l'utilisateur d'une image, qu'il en soit ou non l'auteur, doit s'assurer que les per-

sonnes ou les propriétaires des biens représentés ont bien approuvé expressément l'utilisation en cause, et que cette autorisation peut être difficile à obtenir. Je pense que l'on peut trouver un meilleur équilibre entre le droit à l'image et la liberté d'information en prévoyant que l'action en justice pour revendiquer le droit à l'image soit subordonnée à la



preuve d'un agissement fautif et d'un réel préjudice. Je reste toutefois fortement attaché à la préservation de la dignité des personnes.

- Quelle est votre position sur la concentration des médias et quelles propositions faites-vous pour garantir à la fois l'indépendance des rédactions et le pluralisme de l'information en France ?

Il est tout à fait légitime de poser la question du pluralisme des médias au regard de son importance pour le débat démocratique. Je constate qu'il existe des règles et des instances de contrôle qui s'assurent de ce pluralisme. Notre industrie des médias est menacée pour sa part par la révolution numérique et la mondialisation de la culture et de la communication. Elle a donc besoin d'avoir des groupes solides qui la structurent. Par suite, la situation actuelle me semble satisfaisante dans ses grandes lignes même si elle n'exclut pas des adaptations. Un rapport a été remis à ce sujet par Alain Lancelot en 2005. Il a ouvert des pistes. Je suis prêt à en reprendre certaines et ferai en sorte que la réflexion se poursuive. Je veux ajouter que je suis préoccupé par les difficultés actuelles de la presse écrite, alors que la qualité, la diversité et l'indépendance de celle-ci constituent des protections absolument

déterminantes pour la liberté d'expression et la démocratie. J'entends donc soutenir, par tous les moyens possibles, le secteur de la presse écrite dans les efforts qu'il doit entreprendre pour sortir de la crise qu'il traverse.

- Vous engagez-vous à mettre un terme à la création de nouveaux délits de presse et à ne pas multiplier les lois mémorielles qui peuvent, à la longue, avoir des conséquences néfastes pour la liberté d'expression ?

La liberté d'expression doit être la plus large possible. J'approuve les lois qui existent aujourd'hui et qui sont des fondements solides pour la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, contre l'homophobie, contre toute haine de l'autre. Mais je ne suis pas favorable à la création de nouveaux délits de presse ni à la multiplication des lois mémorielles car je pense qu'il n'appartient pas aux responsables politiques de se substituer aux historiens, et je ne veux pas d'une repentance généralisée qui soit la porte ouverte à la concurrence des mémoires ou qui dressent les Français les uns contre les autres en fonction de leurs origines. La priorité est de nous unir autour de la fierté d'être français.

- Vous engagez-vous à rouvrir un processus consultatif sur l'épineuse question des labels sur Internet ?

Il s'agit d'un sujet complexe et je suis donc favorable à ce que la concertation la plus large possible reprenne.

- Vous engagez-vous à revoir les dispositions de la loi du 13 février 2007 afin d'éviter des recours abusifs à la loi qui pourraient porter préjudice à la libre circulation de l'information sur Internet ?

Les dispositions en cause ont pour objet de réprimer les actes de violence commis dans le cadre de la pratique de « happy slapping ». Le texte prévoit une réserve pour les enregistrements ou les diffusions réalisés afin de servir de preuve en justice. Quant à l'esprit de la loi, il n'a pas pour objet de porter atteinte à la liberté de l'information. Toutefois, si le moindre doute subsistait à cet égard, je serais favorable à une clarification de la loi.

et indépendance des médias

Coup de tabac sur la presse économique

Au début de l'été, l'ensemble de la presse économique a paru prise d'une sorte de frénésie d'annonces ou rumeurs de rachats : Rupert Murdoch a manifesté le souhait de prendre le contrôle du groupe Dow Jones avec le *Wall Street Journal*. Face aux réactions des propriétaires du groupe américain, le Britannique Pearson s'est dit intéressé lui aussi par Dow Jones et a annoncé se désengager de certains de ses titres, à commencer par *Les Echos*. Bernard Arnault, propriétaire du groupe de luxe, LVMH, mais aussi de *La Tribune* a saisi l'opportunité et fait une offre. Par effet de domino, pour éviter les foudres des autorités de la concurrence, *La Tribune* a été mise en vente, suscitant l'intérêt de plusieurs investisseurs dont Alain Weil, propriétaire de *Next RadioTV*, et de Vincent Bolloré. Comment comprendre un tel engouement pour des quotidiens, dont le dernier est déficitaire depuis sa création, au moment où les investisseurs n'ont à la bouche que sites Internet et chaînes spécialisées de télévision (notamment économiques) ? Pour le comprendre il faut faire un détour par deux grandes données structurelles de la presse économique et s'arrêter quelques instants sur les particularités du marché français.

Diffusion et rentabilité enviables

Les deux dernières décennies ont beau avoir vu prospérer des radios et des canaux de télévision spécialisés en économie, exploser les services Minitel, puis les sites web tout aussi spécialisés, la diffusion des quotidiens économiques n'a pas fléchi. Elle a même souvent progressé, avec l'apparition de nouveaux titres en Allemagne (édition allemande du *Financial Times*, face au *Handelsblatt*) ou en France (*La Tribune*) et la croissance tant du nombre d'acheteurs, que de lecteurs. En France, la création de *La Tribune* dans les années 80 ne devait nullement gêner *Les Echos*, puisque la diffusion de ce dernier, qui était de 80 400 en 1986, s'élève désormais à 119 000. Dans le même temps le nouveau venu, après avoir absorbé *la Cote Desfossés* se hissait lui-même à 80 000 exemplaires. Soit une progression de plus de 100%, sans compter la diffusion en France de l'édition internationale du *Financial Times* qui a également progressé. Ce dernier titre, dont la diffusion en Grande-Bretagne est relativement stable, s'est fortement développé à l'étranger, soit 300 000 sur ses 437 000 exemplaires vendus chaque jour. Aux Etats-Unis, le *Wall Street Journal* a, certes, perdu la première place pour la diffusion, mais c'est face à *USA Today*, nouveau venu et premier quotidien national généraliste. La diffusion de *USA Today* dépasse les 2 millions d'exemplaires (pour un tirage de 2,6 millions). L'existence de trois groupes géants (dont le *Nikkei* et le *Nihon Keizai Shimbun*, au Japon) dominant la presse économique quotidienne n'a pas empêché que perdurent,

voire prospèrent des titres locaux dans nombre de pays européens : *Il Sole 24 Ore* en Italie, *Handelsblatt* en Allemagne, *Marca* en Espagne, etc... La bonne tenue de la diffusion n'est pas le seul atout de la presse économique, elle est aussi extrêmement rentable, contrairement à l'image que pourrait suggérer les déficits cumulés de *La Tribune*. En France, *Les Echos* ont constamment des résultats de vente qui représentent entre 5 et 10% de leur chiffre d'affaires. Il en va partout de même, ce qui explique que des groupes cotés en Bourse aient poursuivi leur investissement dans ce média. Le fait est d'autant plus remarquable qu'un quotidien économique est une entreprise de presse nécessitant une rédaction importante, compétente, convenablement rémunérée, avec des coûts de production élevés et en même temps une structure originale, qui constitue aussi un attrait dans la perspective de diversification vers les nouveaux médias, comme les médias traditionnels.

Des journaux adossés à une banque d'informations

Chacun des grands quotidiens économiques repose sur une banque d'informations que la rédaction actualise en permanence concernant les marchés, les matières premières, les acteurs économiques, les entreprises, etc... Dans le cas de *Dow Jones* et de *Nikkei*, l'existence de celle-ci s'est manifestée depuis longtemps par la publication d'indices faisant autorité sur leur propre place boursière. Or, cette banque d'information est à la fois l'une des principales ressources sur laquelle s'appuient les rédactions pour faire le journal au jour le jour en fonction de l'actualité ; et la base d'une multiplicité de diversifications, notamment sur les médias électroniques. Le *Wall Street Journal* a commercialisé des banques de données spécialisées en direction de ses clients équipés d'outils téléinformatiques, puis abonnés à des réseaux de micro (avant l'Internet) dès les années 80. Tout comme il a été l'un des premiers à rentabiliser ses services sur le Net. Mais, il ne s'agit que d'un début, chaque investisseur qui se tourne aujourd'hui vers ces groupes d'édition imaginant des développements multiples, très rentables et très stratégiques... Toute la question est de ne pas basculer dans le soupçon de pression ou les conflits d'intérêts, lorsque les dits investisseurs ont fait preuve d'un interventionnisme forcené sur les contenus (Rupert Murdoch), ou que leurs activités « industrielles » ou de service sont tentaculaires (LVMH).

Les paradoxes du contexte français

Longtemps la presse économique française a paru en retard. Jusqu'aux années 80, *Les Echos* étaient le journal des dirigeants de PME. Les milieux bourgeois avaient *La Cote Desfossés*, les dirigeants des

grands acteurs et instances économiques... le *Financial Times*, d'autant plus que les rubriques économiques des grands quotidiens généralistes (*Figaro* et *Monde*) étaient insuffisamment développées, notamment en matière de micro-économie. C'est ce qui conduisit une équipe de journalistes à se lancer dans l'aventure de *La Tribune*. Globalement, l'opération fut plutôt une réussite, puisque le titre trouva progressivement ses lecteurs. Ce faisant, il aiguillonnait *Les Echos* qui se modernisaient, tout en élargissant leur cible de lectorat. Le résultat fut pour ce dernier rapide et double : progression de sa diffusion et vente à un groupe international, Pearson, intéressé par la poursuite du développement du titre. Tout n'allait cependant pas pour le mieux, puisque le challenger, qui a changé plusieurs fois de mains, continuait à perdre de l'argent. Or, le propriétaire du groupe LVMH n'est pas homme à se contenter de philanthropie ou de quelques occasions de soutenir quelques amis politiques. Il est entré dans ce secteur pour développer une nouvelle activité, prometteuse tant en croissance qu'en rentabilité. L'opportunité de la cession des *Echos* par Pearson était trop belle. Elle se transformait en une chance inespérée de changer le pivot de sa filiale média, en substituant au challenger le leader du marché.

Sauf que le journal, sa rédaction et ses lecteurs n'ont rien à y gagner : perte de crédibilité liée aux risques de conflits d'intérêts, exemples de pression sur les rédactions de la part de Bernard Arnault ou de son entourage, risque de disparition à terme, ou au moins rétrécissement du périmètre de l'activité ou des ambitions de *La Tribune*, très déstabilisée par l'opération. Le grand public ne lit pas les quotidiens économiques, leur rôle n'est pourtant pas indifférent du point de vue de l'intérêt général, de par l'expertise qu'ils apportent sur les questions économiques, par la place qu'ils ont fini par occuper en matière d'information politique et générale. Le spectacle de la vente de titres, pour certains bien portants, avec comme unique motivation de rentabilité, sans prise en compte de l'intérêt général, de crédibilité de l'information, pose un double problème majeur à notre pays, qu'à ce jour le politique (à commencer par l'actuel Président de la République) feignent de ne pas voir. D'abord les conflits d'intérêts entre l'activité d'informer et des activités industrielles ou de services diverses, surtout lorsqu'il y a dépendance à l'égard de la commande publique. Ensuite et peut-être surtout celui de l'autonomie des rédactions et des dispositifs permettant de la garantir. Longtemps les syndicats de journalistes sont restés trop discrets sur ces sujets. Les sociétés de rédacteurs et associations de journalistes hésitaient à se positionner collectivement. Les réactions du printemps 2007 pourraient bien montrer que cette période est révolue.

Jean-Marie Charon

Les paramilitaires colombiens démobilisés mais pas désarmés

Ils s'appellent Pablo Emilio Quintero Dodino et Juan Francisco Prada Márquez. Ils ont signé leurs crimes sous les pseudonymes de "Bedoya" pour le premier, et "Juancho" pour le second. La population colombienne a surtout appris à les connaître sous la sinistre bannière des Autodéfenses unies de Colombie (AUC). Le 17 mai 2007, "Juancho" a publiquement avoué être le commanditaire de l'assassinat du journaliste Martín Larrota Duarte, le 7 février 2004, dans le département de Cesar (Nord). A l'antenne de la station locale *La Palma Estero*, ce dernier n'avait eu de cesse de dénoncer l'infiltration du paramilitarisme au sein des administrations municipales. Un mois après les confessions de "Juancho", "Bedoya" - un des ténors du Bloc central Bolívar, une subdivision des AUC - a reconnu sans plus de remords avoir participé à l'exécution, le 6 avril 2003, de José Emeterio Rivas, un autre journaliste de radio. Même crime, même mobile et même impunité.

Les exactions « courantes » amnistiées

"Bedoya" et "Juancho" sont repartis du prétoire aussi libres qu'ils y étaient venus. Couverts par la très controversée loi Justice et Paix du 21 juillet 2005, les deux hommes n'encourent plus de condamnation depuis leur démobilisation des AUC. La législation voulue par le président Álvaro Uribe ne punit que les actes de génocide ou de massacre à grande échelle, et passe l'éponge sur les exactions jugées "courantes"... dont les assassinats de syndicalistes, de militants des droits de l'homme, de paysans et de journalistes. Au début du mois de mai dernier, Marcos Perales, directeur du quotidien *Portada* à Barrancabermeja (Nord-Est), a confié que les mesures de sécurité le concernant se faisaient attendre, huit mois après que la Cour inter-américaine des droits de l'homme ait ordonné au gouvernement colombien de les mettre en œuvre. Le journaliste avait, lui aussi, osé dénoncer les collusions entre le maire de sa ville, Edgar Cote, et les "paracos", en particulier l'ancien chef des AUC, Ernesto Baéz, qui aurait apporté plus de 2 millions de dollars sur les comptes de campagne de l'édile.

"Remède" devenu pire que le mal depuis son apparition dans les années 80, le paramilitarisme colombien plombe aujourd'hui le gouvernement Uribe comme un virus informatique détruirait l'ordinateur qui l'a fabriqué. Depuis octobre dernier, quatorze parlementaires sont sous le coup d'une procédure pour avoir couvert des groupes paramilitaires, et huit autres font l'objet d'un mandat d'arrêt. Une vingtai-

ne de députés locaux, cinq gouverneurs de département et deux anciens ministres étoffent la longue liste des politiciens compromis, où figure également Mario Uribe, cousin du président.

Le scandale de la "parapolitique" s'est doublé de celui des écoutes téléphoniques sauvages, révélé le 14 mai dernier par le ministre de la Défense, Juan Manuel Santos. Les tables d'écoutes des services de sécurité compilaient les conversations de journalistes, d'hommes politiques d'opposition et de fonctionnaires du gouvernement susceptibles d'avoir eu connaissance des projets criminels, fomentés par des chefs paramilitaires incarcérés à la prison d'Itagüi (Centre).

Sur le terrain, le bilan n'est guère plus brillant : dans les 16 départements où les AUC sont traditionnellement implantées, environ 12% des 30 000 combattants démobilisés ont repris les armes. Parmi les 22 groupes toujours en activité ou reconstitués, dont les effectifs oscilleraient entre 5 000 et 8 000 membres, les Aguilas Negras ("Aigles noirs") ont assassiné deux journalistes en 2006, et contraint une dizaine d'autres à quitter les départements côtiers de Córdoba, Sucre et Bolívar. L'échec est à la mesure des promesses d'Álvaro Uribe.

Elu pour la première fois en mai 2002, réélu dès le premier tour en 2006, le président colombien s'était juré, dès son entrée en fonction, de mettre la guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) "à genoux" et de donner congé aux paramilitaires. En mars 2003, le processus de démobilisation est lancé, ponctué par le vote de la loi Justice et Paix, avant son achèvement officiel, en juin 2006. Aux yeux d'une bonne partie de la presse, des intellectuels et des organisations des droits de l'homme consultés par Reporters sans frontières lors d'une mission en Colombie du 28 avril au 5 mai dernier, le processus a eu l'effet pervers d'exonérer par la loi les paramilitaires de la plupart de leurs crimes. Il a aussi fait l'impasse sur le socle de reconversion des groupes armés : le narcotraffic. A l'image des FARC, autre prédateur des libertés, qu'ils ont combattu, les paramilitaires ont perdu en idéologie à mesure qu'ils ont investi la culture de la coca et l'exportation de cocaïne. Pis, les compagnons d'armes d'hier sont devenus des rivaux en se mettant aux services de cartels concurrents. Les plus irréductibles, s'estimant trahis, partent au front à leur compte là où les FARC auraient repris l'avantage.



Crédit photo : AFP / Luis Acosta

Pendant ce temps, la population réclame justice et la presse attend d'accéder pleinement à ces audiences sans verdict, où les paramilitaires monnaient leur douce retraite. ■

Benoît Hervieu

De l'autodéfense aux exécutions arbitraires

Dans les années 70, les guérillas nées la décennie précédente en Colombie, étendent leurs incursions au nord côtier et à la frontière avec le Venezuela. Au début des années 80, des milices d'auto-défense se constituent pour protéger les "fincas" (petites propriétés agricoles) dédiées notamment à la culture du café et du coton. En 1985, l'assassinat d'Ernesto Rojas, chef guérillero de la défunte Armée populaire de libération (EPL), marque le tournant définitif vers le paramilitarisme. Au cours des années 1990, les quelque 31 000 hommes en armes se fédèrent régionalement et se politisent à l'extrême droite sous l'impulsion de leaders tels que Salvatore Mancuso, Diego Murillo Bejarano alias "Don Berna" ou les frères Fidel et Carlos Castaño. En avril 1997, leur dimension de supplétifs quasi officiels de l'armée est entérinée avec la création des Autodéfenses unies de Colombie (AUC). Sans attendre leur structuration, les "paracos" se sont illustrés par leurs crimes contre les droits de l'homme. Massacres, tortures, assassinats ciblés, déplacements forcés de population... depuis leur démobilisation qui ne veut pas dire désarmement, près de 3 700 charniers attribués aux paramilitaires ont été déterrés. - B.H.

Le courrier

de Reporters sans frontières

Publication trimestrielle
Prix 1,5 € - Abonnement un an : 5 €
Commission paritaire n° 1209 G 85769
Directeur de la publication
Robert Ménard
Rédacteur en chef
Daniel Junqua assisté de Cédric Gervet
Réalisation et impression
Editions Mimosa
262, avenue Maurice Planès - 34077 Montpellier
Edité par Reporters sans frontières
Association loi de 1901 reconnue d'utilité publique
5, rue Geoffroy-Marie - 75009 Paris
Tel : 01 44 83 84 84
Mail : rsf@rsf.org - Site : www.rsfor.org